



# **CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL**

## DIRECTION GENERALE

## SERVICE DES MARCHÉS

**DECISION N° 0297** - P/CHUY/PG/8M/2025 DU 14 OCTOBRE 2025

**PORTEUR ATTRIBUTION DU MARCHE N° \_\_\_\_\_/M/CHU/DG/CIPM/2025 DU \_\_\_\_\_  
PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CHUV/CIPM/2025 DU 15 SEPTEMBRE 2025 POUR  
LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE AU CENTRE  
HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

### **Le Directeur Général.**

- Vu la constitution ;  
Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;  
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2011 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;  
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2010 portant statut général des établissements publics ;  
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu le décret n°2024/603 du 25 novembre 2024 portant nomination du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire (CHUY) ;  
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;  
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant le décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu la circulaire n°0001/C/PRC/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;  
Vu la circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des Lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025.

### Décidez

**Article 1<sup>e</sup>**.- La Société **ETS DATALINE TECHNOLOGIES, B.P. :704 YAOUNDE-CAMEROUN ; Tél.: 699 89 64 48/22 20 59 90 N°R.C. : 91.X.1143 ; NIU : P116500017499Z**, est déclarée attributaire du marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CHUY/CIPM/2025 du 15 septembre 2025 pour la fourniture et l'installation d'un système de vidéosurveillance au Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, en procédure d'urgence, au montant TTC de trente-neuf millions quatre cent onze mille quatre cent neuf virgule cinq (39 411 409.5) FCFA et pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée, publiée au Journal des Marchés (IDM) et communiquée partout où besoin sera. / -

## Copie :

- MINMAP, ATCR
  - ARMP, pour info
  - DG/CHUY
  - AC- CHUY
  - SM-CHUY
  - Chrono/archives

Yaoundé, le 14 OCT 2025 i

Le Directeur Général

